



REVENT'INFO

LE BULLETIN MUNICIPAL
DE REVENTIN-VAUGRIS

FÉVRIER
2024

LE NOUVEAU VISAGE DE LA COMMUNE



mairiereventinvaugris.fr



MairieReventinVaugris

EDITO

Comme vous, je vois les arbres tomber les uns après les autres et c'est donc avec une profonde tristesse, une colère froide et beaucoup d'incompréhension que j'ouvre ce bulletin 2024. Comme nous le constatons douloureusement depuis décembre, Vinci attaque les travaux et déroule son projet comme si de rien n'était, au mépris des habitants du secteur et de leurs élus, au mépris du fonctionnement de la commune, au mépris de notre cadre de vie, de notre santé et de notre sécurité.

Pourtant, les recours ne sont toujours pas jugés ; il ne faut cesser de le dire haut et fort.

Aujourd'hui, Reventin-Vaugris est défiguré, Reventin-Vaugris est sacrifié. Pour qui ? Pour quoi ? Qui peut croire encore à un gain de temps qui précipitera plus vite les automobilistes dans les bouchons sur l'A7 ? Qui peut croire encore au désengorgement de Vienne avec 8% seulement de trafic en moins ?

Le Président de l'Agglomération, maire de Vienne, ne cesse de mettre en avant la végétalisation de l'entrée nord de Vienne, rendue possible par la création du demi-diffuseur à Reventin-Vaugris. On végétalise au Nord et on abat des arbres au Sud ! On végétalise la ville et on bétonne la campagne !

A qui profite cet échangeur ? Pas aux Reventinois en tous cas qui subiront tous les impacts négatifs : bruits, pollutions, embouteillages, coupure de la commune, saturation du réseau secondaire. Ce projet est un projet de nocivité publique et non d'utilité publique.

Pour autant, nous poursuivons avec détermination la mise en œuvre de notre projet communal dans les domaines de l'enfance, des seniors, de la vie sociale et culturelle, de l'environnement, de l'aménagement et des bâtiments communaux. Vous retrouverez dans ce bulletin les réalisations 2023 et les principaux projets pour 2024.

Une nouvelle fois, je tiens à remercier tous ceux – bénévoles, associations – qui œuvrent également pour faire de Reventin-Vaugris une commune accueillante, solidaire, engagée. C'est une force et une richesse.

Au-delà de la tristesse et de la colère, je tiens aussi à dire ma fierté pour ce double engagement en faveur de la commune : un combat quotidien contre un projet passéiste et destructeur et un engagement quotidien pour un projet communal ambitieux, tourné vers l'avenir.

Edith Ruchon et l'équipe municipale



SOMMAIRE - EDITO



2

PROJET DEMI-ÉCHANGEUR



3

INFORMATIONS DIVERSES



4

DEVELOPPEMENT DURABLE



8

VOIRIE - TRAVAUX



10

PARTICIPATION CITOYENNE



12

ENFANCE - JEUNESSE



13

ACTION SOCIALE ET CULTURELLE



14

NOS ASSOCIATIONS



16

À VOS AGENDAS



28

PROJET DEMI-DIFFUSEUR



QUE SE PASSE-T-IL DU CÔTÉ DU DEMI-DIFFUSEUR ?



Chacun a pu le constater ces dernières semaines, Vinci a donc commencé les travaux alors même que les recours déposés par la Commune et l'association CITEE n'ont toujours pas été examinés. Dans les prochaines semaines, sont annoncés le dévoiement des réseaux d'eau et d'assainissement, des conduites de gaz et le dévoiement des conduites de méthane mises en place il y a quatre ans seulement ainsi que la destruction du merlon paysager protégeant la plaine sportive. Vinci en profite pour avancer au pas de charge et ainsi faire croire qu'il est trop tard et qu'il n'y a plus rien à faire : ce n'est pas vrai ! Et, déjà, nous avons pu constater les impacts négatifs pour notre commune : arbres coupés, bouchons jusqu'aux Joncs liés à la fermeture de la route des Côtes d'Arey, de plus en plus de véhicules sur le chemin de l'Aubressin, sur le chemin de la Tour **alors** que les voiries ne sont pas adaptées à ce trafic. Et ce n'est que le début de ce qui nous attend si ce projet se réalise. A tout cela s'ajouteraient les nuisances liées au trafic supplémentaire, au bruit, à la pollution atmosphérique, à l'insécurité routière.



Dans le même temps, on nous annonce que la création du demi-diffuseur va permettre de requalifier et végétaliser l'entrée nord de Vienne : Reventin-Vaugris serait-elle donc sacrifiée ? Aujourd'hui, on veut nous rendre responsables des dysfonctionnements du projet mais ne nous trompons pas : les responsables sont bien les décideurs et acteurs du projet, et non la Commune !

UN PROJET QUI AVANCE AU MÉPRIS DES ÉLUS ET DES HABITANTS

Vinci continue de dérouler son projet au mépris des inquiétudes, pourtant bien légitimes, des élus et des habitants et en présentant des dossiers incomplets, imprécis voire même erronés. - Nous participons à une pseudo commission de concertation sur un projet déjà décidé, où seuls sont étudiés les sujets portés par le sous-préfet et Vinci, où il nous est encore demandé d'accepter des renoncements, de concéder des terrains supplémentaires.

- Une entreprise affiche des arrêtés de circulation à l'entête du Département et de la Commune sans l'avoir soumis à la signature du maire
- Le sous-préfet demande de retirer la délibération prise en novembre déclarant la commune en état d'urgence climatique et sanitaire alors qu'une commune voisine l'a fait sans être inquiétée, au même titre d'ailleurs que de nombreuses communes en France
- Vinci dépose un permis d'aménager pour le parking de co-voiturage dans lequel beaucoup d'éléments et de pièces manquent. Vinci s'introduit sur les parcelles communales sans autorisation.

Tout cela est inacceptable ! Dans le même temps, toutes les demandes portées par la Commune sont ignorées :

- Passage en flux libre de la barrière de péage
- Réalisation d'une étude air et santé précise
- La réduction de la vitesse sur l'A7 dans la traversée de la commune
- La desserte de la commune par une ligne de bus régulière.

Cela aussi est inacceptable !

LA MOBILISATION SE POURSUIT



Face à cette situation, nous continuons à rester mobilisés et vigilants, nous continuons à dénoncer toutes les incohérences, les zones d'ombre de ce projet, nous continuons à nous battre pour la santé et la sécurité des Reventinois.

Et surtout, surtout, que chacun le sache et le dise, les jeux ne sont pas faits tant que les recours n'ont pas été jugés !



BILAN MI-MANDAT DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

3 ans ! 3 ans déjà que nous sommes à vos côtés. Une première moitié de mandature marquée par les crises sanitaires et géopolitiques qui continuent d'impacter notre monde. Malgré tout, nous avons su garder et développer le lien avec vous, vous répondre et mettre en œuvre une grande partie de notre programme.

Ce bilan de mi-mandat, que nous avons présenté à travers un magazine distribué à l'ensemble des Reventinois, puis en réunion publique nous a permis d'exposer et d'échanger sur ce qui a été fait et sur nos projets pour cette seconde partie de mandature. Notre Commune avance, innove, se modernise tout en gardant son caractère rural; l'environnement, la jeunesse, la rénovation des bâtiments communaux, la vie locale, la participation citoyenne, la culture sont des domaines dans lesquels les réalisations, les avancées ont été nombreuses.



CHATS ERRANTS, CHATS LIBRES ???



Plus de 11 millions d'individus, voilà la population de chats errants estimée en France.

Nous pensons généralement que le chat est autonome et vit très bien à l'extérieur de nos maisons. Pourtant, cette vie en liberté est souvent une vie de misère. Le chat est livré à lui-même, souvent victime de la faim, des maladies, des accidents et souvent de la maltraitance. On les chasse et la fourrière est souvent synonyme d'euthanasie.

Un chat dit de famille peut espérer vivre 15 à 20 ans, alors qu'un chat errant ne dépasse pas 5 ans d'existence dans le meilleur des cas.

Nous avons décidé d'agir !!!

Une convention va être signée prochainement avec la SPA pour l'identification et la stérilisation des chats qui errent dans la Commune. Un partenariat est également engagé avec un cabinet vétérinaire qui assurera ces actes. Le but étant de remettre ensuite ces animaux sur place en empêchant leur prolifération.

Une campagne de trappage sera effectuée d'ici la fin de l'année. Nous vous informerons quand elle sera programmée.

Mais ne seront trappés que les chats sauvages et non sociabilisés.

Le but n'est pas de stériliser vos chats, opération qui reste sous votre seule responsabilité. Seulement de limiter la souffrance animale inutile.

Mais nous avons besoin de vous :

L'identification des chats est obligatoire depuis 2012 (décret 2020-1625). À défaut d'avoir accompli cette démarche, les propriétaires encourent **jusqu'à 750 € d'amende**. Pensez à le faire !

Lorsque vous voyez des chats errants (sauvages, affamés, inconnus de vos voisins, ...) contactez la mairie afin que l'on puisse les trapper.

Merci à l'association **Entrez, c'est ouvert !** qui a accompagné la Commune dans la mise en place de ce dispositif.

Cette action relève de la santé publique et doit être l'affaire de tous et de chacun.

Pour plus d'informations :

<https://agriculture.gouv.fr/la-sterilisation-des-chats-un-acte-de-protection>

<https://www.la-spa.fr/la-sterilisation>

NS DIVERSES

HAUSSE DES TARIFS DU PÉRISCOLAIRE ET DE LA CANTINE



Comme vous avez pu le constater, des hausses des tarifs ont été actées ces derniers mois. La restauration scolaire dans un premier temps en Septembre 2023 puis les services d'accueil périscolaire en Janvier 2024. Des hausses variables en fonction du quotient familial, rendues nécessaires par l'inflation sur de nombreux postes de dépenses et qui nous permettent de maintenir un service public de qualité. Les tarifs n'avaient pas connu d'augmentation depuis de nombreuses années.

NAVETTE LVA



Vienne
Condrieu
Agglomération

Pour répondre à la demande de mobilité des habitants, aujourd'hui éloignés de l'offre de transport existante dans les zones desservies par des lignes régulières, Vienne Condrieu Agglomération a développé une solution simple et pratique : la navette L'va.

Retrouvez toutes les informations sur ce service sur le site internet de Vienne Condrieu Agglomération.



www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

En fin d'année dernière, nous avons rencontré la société ORANGE en charge du déploiement de la fibre sur notre secteur. L'occasion de faire un point sur les zones déjà raccordées, les zones prévues et les points de blocage. Quelques chiffres importants sur ce déploiement :

- 100% du réseau de rue est déployé
- 71% de la commune est raccordable à date
- 92 logements restent à raccorder (liés aux implantations/remplacements de poteaux)
- 94 logements restent à raccorder en lien avec les opérations d'enfouissement des réseaux
- 115 logements sont exclus du reste à faire (en raison du refus de tiers ou pour des questions liées au domaine privé).

Pour plus d'informations sur la situation de votre logement, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Retour en images sur la cérémonie des vœux qui a réuni plus de 250 personnes le samedi 20 janvier au gymnase.



A cette occasion, nos jeunes conseillers municipaux enfants se sont vu remettre leur écharpe d'élus.

Nous sommes également revenus sur les réalisations de l'année et les projets à venir.

La cérémonie s'est terminée par un buffet mettant en avant notre démarche en faveur d'une alimentation locale, bio et faite maison.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des personnes présentes, Reventinois et personnalités politiques.



URBANISME

LE PLUI : UNE DÉMARCHE COLLECTIVE



Depuis 2018, l'Agglo a la compétence en matière de Plan Local de l'Urbanisme et travaille sur les PLU communaux. Lors du conseil communautaire du 13 décembre 2022, les élus ont décidé de lancer l'élaboration du PLU intercommunal. Ils ont également déterminé les modalités de collaboration entre les communes de l'Agglo pour sa mise en œuvre car il s'agit bien d'un travail collectif entre les communes et l'Agglo.

Qu'est ce qu'un PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal concerne tout le territoire de l'Agglo, soit 419 km², 30 communes, 93 000 habitants.

Le PLUi permet de définir un projet d'aménagement du territoire à l'échelle de l'Agglo en respectant les nouveaux objectifs de réduction de la consommation des espaces de la loi Climat et Résilience.

Il fixe les objectifs en matière d'environnement, de déplacement, d'habitat et d'économie. Le PLUi traduit les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir. C'est un document d'urbanisme qui valorise le cadre de vie des habitants et maintient un équilibre entre les zones bâties, naturelles et agricoles, entre développement urbain et préservation du cadre de vie. Il doit répondre aux questions : où construire ? Pour quels usages ? Que veut-on préserver ? Ce document fixe les règles juridiques d'utilisation des sols applicables sur l'ensemble des communes. À partir de ces règles harmonisées à l'échelle de l'Agglo, les maires continueront de délivrer les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations de projets, permis d'aménager...). Un PLUi, c'est donc un PLU mais à l'échelle des 30 communes de l'Agglo.

De quoi est composé un PLUi ?

Il est composé

- **du rapport de présentation** : Celui-ci regroupe la synthèse du diagnostic, l'analyse des capacités de densification et de mutation de l'ensemble des espaces bâtis, l'évaluation environnementale, les indicateurs pour l'analyse des résultats de l'application du PLUi et la justification des choix et de leur traduction réglementaire,
- **du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** qui traduit le projet de territoire pour 10 à 15 ans,
- **des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),**
- **du règlement écrit et graphique,**
- **des annexes.**

Pourquoi un PLUi sur le territoire de l'Agglo ?

C'est l'outil le plus adapté pour penser, harmoniser et structurer la politique d'aménagement à l'échelle des 30 communes de Vienne Condrieu Agglomération.

- pour fédérer l'Agglo autour d'un projet de territoire partagé et cohérent, qui tienne compte des politiques communales, et qui soit compatible avec le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) des Rives du Rhône et les documents sectoriels de l'Agglo qui s'imposent au Plan Local d'Urbanisme (PLU), Programme Local de l'Habitat (PLH), Plan de Mobilité (PDM), Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et les lois en vigueur,
- pour conforter le rôle de l'Agglo dans le système métropolitain
- pour favoriser l'attractivité économique et touristique du territoire, et offrir des conditions d'accueil optimales pour les entreprises,
- pour préserver les ressources naturelles et les écosystèmes



RAPPEL : POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

De jour comme de nuit, faites attention aux aboiements pour ne pas gêner le voisinage.

Les propriétaires sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne sonore pour le voisinage, y compris en utilisant tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

La divagation d'animaux, notamment de chiens en toute liberté et sans surveillance de leur propriétaire sur la voie publique, est interdite. Ils peuvent présenter un danger immédiat pour la sécurité des personnes.

Gardons notre commune propre : prochainement des distributeurs de sacs permettant de ramasser les déjections de vos chiens seront mis en place à plusieurs endroits dans le village et à proximité de l'école Montessori. Merci d'en faire bon usage afin que nos rues ne soient plus souillées.



ROULONS PRUDEMMENT !

Chacun de nous peut constater fréquemment des **vitesse excessives** sur nos voies bien souvent étroites qui peuvent mettre en danger les autres et en particulier les piétons, parents, enfants aux abords de l'école. Alors, même en retard ou pressés, respectons les différentes limitations de vitesse !

Nous en appelons donc à la responsabilité et à la courtoisie de chacun pour que piétons et véhicules cohabitent en toute sécurité.

BASE D'ADRESSE NATIONALE



La loi 3DS impose que chaque habitation soit dotée d'une adresse précise avec un nom de voie et un numéro métrique ; les communes ont en charge l'application de la loi.

Où en est-on à Reventin-Vaugris ? A ce jour, toutes les voies qui devaient être nommées l'ont été, tous les noms ont été approuvés en Conseil municipal. Pour finaliser ce travail, il y a encore quelques étapes :

- L'attribution des numéros métriques nécessitant parfois la prise de mesures sur le terrain
- La commande puis l'installation des panneaux de noms de voies et la commande des numéros.

Ensuite, toutes les personnes concernées recevront leur numéro et leur nouveau certificat d'adressage. **Il sera alors temps pour chacun d'informer ses correspondants de la modification d'adresse.**

Rappel : une aide du CCAS pourra être apportée pour procéder à ces changements à toutes les personnes qui en auraient besoin.

Nous prévoyons une finalisation de ce sujet en juin.



NE LAISSONS PAS TRAINER NOS POUBELLES !

Nous rappelons que les conteneurs doivent être sortis sur le lieu de la collecte **la veille au soir** du passage de la benne et rentrés ensuite au plus vite le **jour-même** afin de limiter les nuisances et les risques.

Merci à chacun d'appliquer cette consigne.



NUISANCES SONORES, RAPPEL DES HORAIRES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leurs intensités sonores, telles que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique, etc. peuvent être effectués :

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

L'arrêté n°2013-322-0020 du 18 novembre 2013 abroge l'arrêté n° 2008-11470 du 15 décembre 2008. Les déchets verts doivent être laissés en décomposition naturelle, compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés.

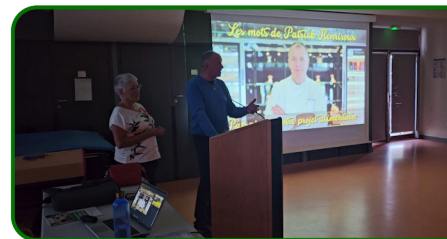
RESTAURATION SCOLAIRE : LE PLAN ALIMENTAIRE EN FIL ROUGE



Présenté en réunion publique fin Septembre, notre Plan Alimentaire de Référence sera notre feuille de route jusqu'en 2025 afin d'améliorer notre service de restauration scolaire et de portage de repas pour nos aînés. Vous pouvez consulter l'intégralité de ce document sur notre site internet.



Nous remercions une nouvelle fois Patrick Henrroux, chef étoilé du restaurant La Pyramide à Vienne et parrain de notre projet alimentaire ainsi que le Mouvement des Cuisines Nourricières qui nous ont permis d'élaborer ce beau projet.



LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

FREDON
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

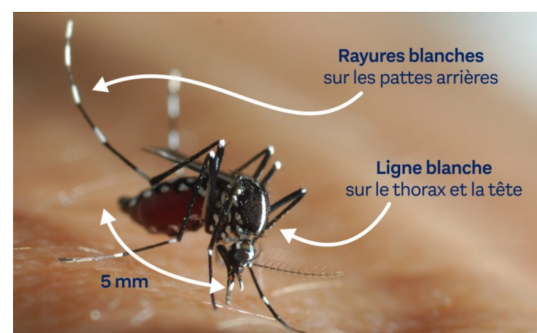
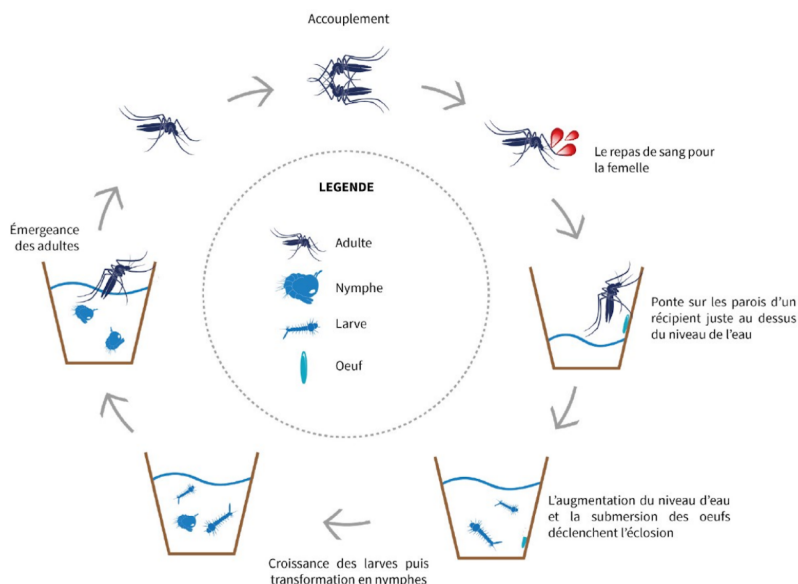
E.I.D.
démoustication
Rhône-Alpes

Vienne
Condrieu
Agglomération

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

La Commune s'est engagée en 2023 dans une démarche afin de mieux comprendre le développement du moustique tigre et les moyens à mettre en place pour limiter sa colonisation. Nous avons été accompagnés sur ce sujet par Vienne Condrieu Agglomération et le réseau FREDON FRANCE. D'autres communes de l'agglomération ont également participé à cette démarche et ont donné leur retour d'expérience et partagé les bonnes pratiques. En 2024, un inventaire des points sensibles de la commune sera réalisé en interne et un plan d'actions sera défini.

Retrouvez toutes les informations sur : www.agirmoustique.fr



OBJECTIF COMPOST POUR TOUS : QUE PROPOSE L'AGGLO ?



Vienne
Condrieu
Agglomération

À partir de janvier 2024, tous les habitants devront bénéficier d'une solution de tri à la source des déchets alimentaires. Aussi, Vienne Condrieu Agglomération propose une **solution adaptée à chacun**, quel que soit le lieu d'habitation.

L'Agglo propose gratuitement les équipements et un accompagnement (guide, formation...) permettant de produire un compost, engrais naturel à partir de nos épluchures, restes de repas.

POUR LES LOGEMENTS INDIVIDUELS AVEC UN ESPACE EXTÉRIEUR PRIVATIF

l'Agglo propose gratuitement des composteurs individuels. À la maison, installez votre composteur sur un espace plat, en contact direct avec la terre, idéalement facile d'accès en tous temps et pas trop loin de la maison.



En maison
avec jardin

POUR LES LOGEMENTS INDIVIDUELS AVEC UN ESPACE EXTÉRIEUR PRIVATIF

l'Agglo propose gratuitement la mise en place de composteurs partagés dans les résidences. Pour effectuer la demande, il convient d'identifier au préalable deux habitants référents volontaires qui assureront le suivi du composteur et bénéficieront d'une formation et d'un accompagnement de l'Agglo.



En pied d'immeuble
ou en établissement

POUR LES LOGEMENTS INDIVIDUELS AVEC UN ESPACE EXTÉRIEUR PRIVATIF

Le dispositif peut être installé dans une cave, sur un balcon ou encore dans l'appartement pour recevoir les déchets de cuisine. Comme son nom l'indique, le lombricompostage consiste à utiliser des vers pour transformer les déchets biodégradables en engrais liquide et solide.



En
appartement

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ? Rendez-vous sur le site de Vienne Condrieu Agglomération

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/valoriser-et-preserver/dechets/je-composte>

LA PRÉSERVATION DU VALLON DE GERBOLE

Au sein de la commune, nous avons un site naturel remarquable : le vallon de Gerbole.

Situé entre la Balme et le centre village, ce cours d'eau (le Gerbole) abrite une faune et une flore particulières qui méritent d'être protégées (hibou grand duc, crapaud sonneur à ventre jaune, guêpier d'Europe, écrevisses, orchidées de Provence...).

Dans le cadre d'un plan d'élargissement des zones à protéger, lancé par le ministère de la transition écologique, ce site a été retenu par l'association "Nature vivante" en charge de ce dossier. La Commune a donné son accord pour participer à ce projet et protéger ce lieu remarquable.

Vous pouvez consulter le rapport de l'association sur notre site internet dans la rubrique CADRE DE VIE - Environnement et écologie



VOIRIE

PROGRAMME VOIRIE 2024

En 2023, les différents travaux réalisés sur la voirie ont engendré un dépassement de budget de 53 700 € TTC sur un budget annuel de 80 400 € TTC

L'enveloppe 2024 disponible est donc plus que limitée (26 734 €).

Malgré les hausses très importantes du coup de l'enrobé ces dernières années, le budget alloué par l'agglomération reste, lui, identique et limite donc les opérations.

Cela est d'autant plus problématique que nous comptons presque 50 km de voirie.

OPÉRATIONS PRÉVUES EN 2024

Chemin de Bellevue (bas)	10 822 €
Chemin de Mépée	9 081 €

Il restera environ 7 000 € de budget pour mener diverses petites opérations sur la voirie.

-une réflexion est en cours au niveau de la Mairie sur la signalisation routière portant sur les vitesses et les tonnages autorisés selon les routes de la commune concernées. ; tous les



TRAVAUX



directeur du service voirie de l'Agglo pour lister les urgences des travaux sur certaines routes

LE TERRAIN MULTISPORTS EST ENFIN LÀ !

COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 98 000 €

50% financé par l'Agence Nationale du Sport et 25% par le Département

Après une longue interruption du chantier due aux conditions climatiques (pluie, froid) les travaux ont enfin repris et se sont terminés le 27 janvier. Les enfants de l'école et les Reventinois-es vont enfin pouvoir profiter de ce nouveau lieu.

Une fabrication 100% régionale !



RÉNOVATION THERMIQUE DE LA SAR EN COURS

COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 99 000 €



Après l'école, la Mairie, l'école Montessori et le restaurant, c'est au tour de la SAR de passer en rénovation thermique ! Nouvelles menuiseries, remplacement du plafond et de l'isolant, isolation par l'intérieur avec réfection des murs, éclairage LED...

Réouverture le **samedi 2 Mars !**

Plus tard dans l'année, ce sera l'école Paul Vincensini qui bénéficiera d'une importante rénovation thermique.



TRAVAUX

RÉNOVATION DES VESTIAIRES DU FOOT

Un bel exemple de chantier participatif ! Les équipes de bénévoles de l'USR ont réalisé la rénovation des 4 vestiaires du foot. Décapage des douches, lessivage et peinture des murs, des portes... le tout dans la joie et la bonne humeur ! L'ensemble du matériel nécessaire a été fourni par la Commune. La même organisation a été mise en place pour le local de l'ancienne buvette. Bravo à tous les bénévoles qui se sont investis dans ce beau chantier ! La Commune souhaite mettre en place la même opération pour les vestiaires du basket avec l'AVSR.

LE CIMETIERE

Un travail a également été engagé au niveau du cimetière. Une nouvelle machine a été achetée pour assurer l'entretien. Un nouveau colombarium a été installé ainsi que des cavurnes supplémentaires. Des tombes reprises par la Commune ont été nettoyées et pourront ainsi être reproposées et une procédure de reprise de concessions va être lancée afin de pouvoir offrir de nouvelles possibilités aux personnes qui souhaiteraient acheter une concession. Dans le même temps, le monument aux morts a fait l'objet d'une rénovation.



ENTRETIEN DE L'ÉGLISE

Un groupe de travail était dédié à ce sujet en 2023 pour étudier les travaux nécessaires dans l'église. Ils vont démarrer en ce début d'année avec la reprise des peintures dans une des nefs et dans le chœur. Un chantier important sera réalisé dans le clocher afin de le nettoyer puis de le protéger de l'invasion des pigeons. Des travaux de protection sont également prévus sur la façade.



L'ANCIENNE BOULANGERIE

Des travaux de mise au propre ont été engagés dans l'ancienne boulangerie. En parallèle, une étude d'opportunité va être menée en partenariat avec l'Agglo afin de déterminer les possibilités de réaménagement de ce bâtiment et son devenir.



MAIS AUSSI

- Mise en place de systèmes anticalcaire dans les bâtiments communaux
- Déploiement de cylindres électroniques (SAR - Gymnase - Mairie), poursuite en 2024
- Remise aux normes électriques des bâtiments
- Travaux de démolition de cloisons dans l'ancienne Poste
- Remplacement des colonnes de douche au gymnase par notre équipe technique

TRAVAUX

DES NOUVELLES DE L'ANCIENNE POSTE

Un groupe d'élus travaille actuellement sur le devenir de l'ancienne Poste et du logement.

En parallèle, des travaux de démolition des cloisons ont été menés au RDC et à l'étage afin de "purger" le bâtiment et simplifier les futurs aménagements.

Nous vous tiendrons informés de la suite de ce projet !



AVANT TRAVAUX RDC



APRÈS TRAVAUX R+1



APRÈS TRAVAUX RDC

PARTICIPATION CITOYENNE

CONSEIL DES SAGES®

Le Conseil des Sages® poursuit son action de conseil, d'étude et d'analyse auprès des élus et met en place des projets d'intérêt général.

En 2023, il y a eu plusieurs axes de travail :

- l'inventaire du patrimoine qui est quasiment terminé; il fera l'objet prochainement d'une publication sous format papier et numérique
- la mise en place de la Mutuelle communale avec 2 organismes retenus : SOLIMUT et APICIL
- 110 personnes intéressées - 45 personnes rencontrées avant fin décembre- une permanence mensuelle dans la commune, téléphonez en mairie pour prendre rendez-vous.
- une commission signalétique qui travaille sur l'amélioration de la signalétique dans la commune
- la commission Reventinois solidaires pour développer à l'échelle d'un quartier des réseaux d'entraide, de solidarité et de vigilance
- la commission boîtes à livres pour apporter des livres dans différents quartiers de la commune.

Notre Conseil des Sages® est affilié à la Fédération des Villes et Conseils des Sages®

"L'ignorant affirme, le savant doute, le sage réfléchit" - Aristote

ENFANCE JEUNESSE

ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Un projet qui nous tenait à cœur et qui s'est concrétisé en fin d'année dernière : L'élection du Conseil Municipal des Enfants.



Un vote dans les conditions d'une véritable élection avec un isoloir et des bulletins.
Le dépouillement a été réalisé par des élèves.



La cérémonie des vœux du 20 janvier nous a permis de remettre aux jeunes élus leur écharpe tricolore.

Le premier Conseil Municipal Enfants se tiendra le 13 février : l'occasion de définir les axes de travail et de fixer des priorités dans les projets.



En décembre s'est déroulée une véritable campagne électorale : chaque candidat a présenté ses idées, ses projets, a réalisé une affiche.
De nombreuses idées ont émergé dans le domaine de l'environnement, de la solidarité, de l'alimentation, de l'aménagement du village ...
A l'issue, le vote s'est déroulé le vendredi 23 Décembre.



Chaque classe élémentaire a élu 3 conseillers municipaux enfants. Nous tenons à féliciter chaleureusement tous les enfants qui ont participé à ce bel exercice d'apprentissage démocratique.



UNE NOUVELLE BELLE RÉUSSITE : LE REPAS DE FIN D'ANNÉE DU CCAS

Comme chaque année, le CCAS organisait son traditionnel repas de Noël au gymnase le Mardi 5 Décembre. L'occasion de se retrouver autour d'un bon repas préparé par le traiteur 4S Réception et rythmé par les animations de Pierre-Luc et Véronique et leur spectacle "**La légende des années 60 à 80**". 145 personnes étaient présentes.

Pour rappel, ce repas est ouvert aux habitants de Reventin-Vaugris de plus de 67 ans.

Un bon d'achat de 35 € auprès des commerces de la Commune était proposé aux personnes de plus de 75 ans qui ne voulaient ou pouvaient pas venir au repas.

Et toujours, un colis à destination des Reventinois(es) hébergé(e)s en établissement.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont oeuvré pour la réussite de cette journée.

Prochain rendez-vous le 27 Mars à 14h30 pour une crêpe party musicale à la SAR !

5 Avril - 12h : Repas chasseur à la SAR



Prochain rendez-vous

le 27 Mars à 14h30 pour une crêpe party musicale à la SAR !

5 Avril - 12h : Repas chasseur à la SAR



RETOUR SUR LA FÊTE DU VILLAGE

Evènement marquant de l'année, **la fête du village** était de retour à Reventin-Vaugris le Samedi 2 Septembre. L'occasion de réunir les habitants et les associations du village. Une nouvelle fois, cette journée s'est déroulée dans le centre du village, un choix plébiscité par nombre d'entre vous. Cette belle fête s'est soldée par un beau repas organisé par le Rad'Up.

Nous remercions une nouvelle fois les associations pour leur présence, le Rad'Up et Comptoir de campagne pour la restauration proposée ainsi que les bénévoles qui nous ont aidés à organiser ce beau moment. **Rendez-vous le 7 septembre 2024** avec encore plus d'animations proposées!



SOCIALE TURELLE

INAUGURATION DE NOTRE BIBLIOTHÈQUE



L'année 2023 a été rythmée par le **réaménagement de notre bibliothèque** : création d'un espace détente pour lire et partager, d'un espace jeux. Afin de présenter ce réaménagement, une inauguration a été organisée le 14 Décembre. Un spectacle de **"La compagnie relativement"** est venu agrémenter ce bel événement.

Un grand merci à Delphine, notre bibliothécaire et à l'ensemble des bénévoles pour leur investissement afin de rendre notre bibliothèque encore plus attractive !

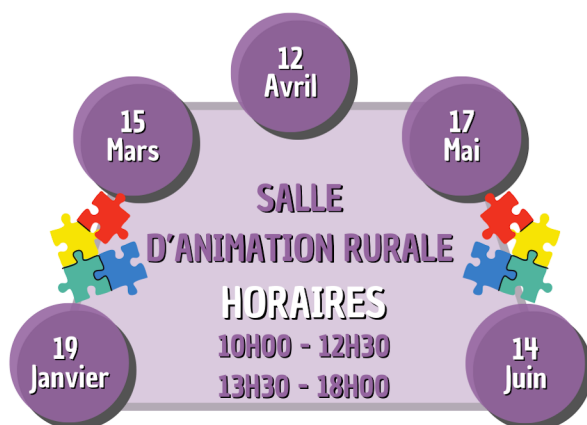
La carte unique est enfin mise en place au niveau de toutes les bibliothèques du Réseau.



LUDOMOBILE : DEMANDEZ LE PROGRAMME !



Retrouvez le programme de passage de la Ludomobile à Reventin-Vaugris jusqu'à cet été. Le temps d'une journée, les bénévoles vous accueillent dans la SAR et vous proposent une ludothèque éphémère ouverte à tous, petits et grands !



UNE ANNÉE 2024 RICHE EN ÉVÈNEMENTS

RETOUR DU FESTIVAL DE L'HUMOUR

Mercredi 20 Mars - 20h30 - SAR

Après avoir été plébiscité en 2022, le festival de l'humour fait son grand retour en 2024 à Reventin-Vaugris le Mercredi 20 Mars à 20h30 à la SAR !

Laure EMONOT présentera son spectacle "Quelle vie de Mère !" Dans ce one mum show, Laure EMONOT partage avec humour, énergie et tendresse son quotidien trépidant de maman de



quatre enfants. Elle décrit avec finesse sa vie si enri**CH**iss**ANTE** dans un spectacle drôle et rythmé ! Venez découvrir ce spectacle dans une SAR qui aura fait peau neuve !

Des billets sont en vente au secrétariat de mairie.

NOUVEAUTÉ ! CARAVAN'JAZZ POSE SES VALISES À REVENTIN-VAUGRIS



28 JUIN 2024



Caravan'Jazz part à la rencontre et la découverte de 8 communes de Vienne Condrieu Agglomération avec dans ses bagages l'esprit du festival, des artistes issus de la région et de la nouvelle génération, des formations du Conservatoire Musique & Danse de Vienne et des écoles de musique du territoire. Sans oublier les jeux, une offre de restauration locale et des animations pour les familles.

En collaboration avec la MJC de Vienne



CITEE - CITOYENS ET ENVIRONNEMENT EN VALLÉE DU RHÔNE

CITEE

CITOYENS ET ENVIRONNEMENT
En vallée du Rhône

Au cours de l'année 2023, CITEE a poursuivi, en relation avec la municipalité de Reventin-Vaugris, son combat contre le projet Centre retenu pour le demi-diffuseur.

3 AXES D'ACTION DE CITEE EN 2023

- Un recours contre la Déclaration d'utilité publique, engagé avec le cabinet d'avocat HUGLO-LEPAGE
- Sa participation au comité de suivi mis en place suite à l'avis du commissaire enquêteur
- Sa participation au collectif de la Déroute des Routes

SECURITÉ : UN PROJET CENTRE DANGEREUX

Le projet CENTRE de demi-diffuseur qui va rajouter à la RD131 tout le trafic destiné ou venant de l'autoroute, plus celui de la route du Lavoir définitivement fermée, va poser un **problème majeur de sécurité**, avec un flot de véhicules multiplié par 3 : **12 000 véhicules / jour au lieu de 4000 !** Les trajets entre les hameaux et le village de Reventin-Vaugris vont être fortement perturbés par ce mélange de trafics dangereux pour piétons et deux roues. Par ailleurs, l'entrée du demi-diffuseur, à deux pas du lotissement La Plaine, qui empiète sur les infrastructures du stade - skatepark et terrains de boules - va amener tout un trafic poids lourds, dont beaucoup chargés de matières dangereuses, à proximité d'un secteur très fréquenté. Le projet au Sud du Saluant défendu par CITEE n'aurait pas eu cet inconvénient.

A L'ÉPOQUE DU « FLUX LIBRE » : UN PROJET CENTRE DEPASSÉ

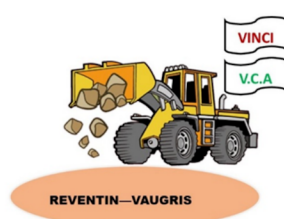
Au moment où les sociétés d'autoroutes en Europe, mais aussi en France, suppriment les barrières de péage, pour mieux fluidifier le trafic et réduire la pollution, VINCI n'entend pas réduire la taille de sa barrière de péage de Reventin-Vaugris qui compte pas moins de 50 voies !!! La raison ? La fraude difficile à juguler qui ferait perdre des ressources à VINCI !!!

Moralité, le projet CENTRE est conçu en prenant encore de la surface sur les terrains proches. Et pourtant, nous savons que d'ici un petit nombre d'années, la barrière de péage de Reventin sera réduite grâce au « flux libre »... Mais VINCI préfère élargir encore son assise foncière sans que personne ne s'y oppose du côté de l'Etat, de la Région, du Département ou de l'Agglomération.

A L'HEURE DE LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE, UN PROJET CENTRE INADAPTÉ.

Alors que la commune de Reventin-Vaugris est seule à contester le projet de demi-diffuseur au centre de son territoire et peine à obtenir des soutiens notamment au niveau de Vienne Condrieu Agglomération, CITEE s'est rapprochée de diverses associations qui s'opposent en France, à des projets routiers dévastateurs. CITEE participe ainsi au collectif de la Déroute des Routes, qui demande un moratoire sur les projets routiers et leur remplacement par des infrastructures de transport moins nocives.

Après avoir milité depuis 2016 pour un projet de demi-diffuseur SUD qui amenuisait les nuisances sur le territoire de Reventin-Vaugris, CITEE espère encore que la justice passe pour dénoncer l'inutilité publique du projet CENTRE. Dans le cadre du comité de suivi, elle a pointé tous les dangers présentés par ce projet CENTRE pour préserver le bien-vivre à Reventin-Vaugris et faire évoluer le projet VINCI.



Au moment où les tronçonneuses commencent à dévaster le paysage de la commune sans attendre l'examen du recours, CITEE espère encore que le projet nuisible de demi-diffuseur au Centre n'aboutisse pas !

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CITEE EN 2023

Présidente : Martine JAMAIN

Vice-président-e-s : Blandine VIDOR - Yves GRAS

Secrétaire : Annette GASPARINI

Trésorière : Cécile DEZARNAUD

Membres : GILLES BALLET-BAZ, Samuel BOUFFARD, Josiane CHANAL, Danielle CHAVASSE, Henriette JACQUET, Alexandre MOUSSIER, Daniel RIGAUDY, André SIMIAN

CITEE : 38121 REVENTIN-VAUGRIS

Adhésion : 10€ - 2ème carte : 5€

Soutien : 30€





LA MUSE CHAMPÊTRE



CONTACT : Véronique Poussière

☎ 06 76 16 12 92

✉ lamusechampetre@hotmail.fr



Notre page
FACEBOOK !



 **Ses activités** : fêtes villageoises - cérémonies officielles - défilés carnaval ou des classes

 **Ses pupitres** : Flûtes - clarinettes - trompettes - saxophone - basses - batterie percussions

 **Répétitions** le vendredi de 20h30 à 22h salle de musique du Pôle associatif de Reventin-Vaugris.

 **Directeur de Musique** : Hervé Gambonnet
Si vous désirez nous rejoindre, n'hésitez pas ! Nous serions heureux de vous accueillir !



LA PÉTANQUE REVENTINOISE



L'Association créée le 17 décembre 2019, propose de pratiquer ce sport en loisir le lundi, mercredi et vendredi.

Nous organisons un concours annuel en doublettes formées ouvert à tous participants le 14 juillet au stade Jean-Louis RIVOIRE où se trouvent nos quinze terrains.

Nous participons à la fête du village et apportons notre aide aux associations communales qui le souhaitent et également aux divers concours ouverts à tous dans les communes voisines, permettant ainsi de faire des rencontres inter associations.

Une sortie des adhérents est organisée dans le courant de l'année.

Si vous le désirez nous aurons le plaisir de vous recevoir sur les terrains afin de découvrir ou s'entraîner à ce sport ensemble.



REVENT'INFO



LE SOU DES ÉCOLES



À VOS AGENDA !

**DIMANCHE 11
FÉVRIER**

Comme chaque année, l'équipe bénévole dynamique du Sou des écoles est à pied d'œuvre afin de collecter le maximum de fonds pour permettre à l'école Paul Vincensini de financer plus d'une dizaine de projets sportifs, culturels et artistiques. Par le biais de ses diverses manifestations (carnaval, halloween, fête de l'école), le Sou des écoles permet également aux enfants et à leurs parents de se retrouver afin de partager des moments conviviaux.

Notre prochaine manifestation : le loto (en association avec l'US Reventinoise), le dimanche 11 février 2024. Nous vous y attendons nombreux !



USR : SOLDAFOOT, UN ÉVÈNEMENT INCONTOURNABLE



Solida'Foot : le rendez-vous festif et sportif du printemps ! Un tournoi de foot, s'étalant sur 6 jours et qui se dispute à Reventin-Vaugris lors du week-end de Pentecôte... qui suis-je ? C'est le célèbre et incontournable Solida'Foot bien sûr ! Ce tournoi solidaire, organisé par l'US Reventin et son armée de bénévoles, a fêté cette année son 28e anniversaire ! Pendant 6 jours, du 24 au 29 mai 2023, le Stade Jean-Louis Rivoire a donc accueilli des milliers de jeunes joueurs ainsi que des spectateurs dans la joie et la bonne humeur. Des vainqueurs, des perdants... mais ce qui compte au final c'est bien la joie partagée sur et en dehors du terrain tout au long du week-end. Sans oublier bien sûr la bonne cause ! Cette année et comme à chaque fois, l'USR a remis ainsi un chèque de plus de 18 000 euros à l'association APPEL, venant en aide aux enfants atteints de leucémie et autres cancers. Et donc c'est plus de 300 000 euros récoltés depuis la naissance du tournoi, au profit de cette association. La voilà la plus belle victoire du Solida'Foot ! Et ce n'est pas fini ! La date est déjà cochée, rendez-vous dès le **15 mai 2024** lors du week-end élargi de Pentecôte, pour les 29 ans de Solida'Foot !





LA VANNERIE REVENTINOISE



CONTACT :

Jean-Paul PEPIN - 06 50 15 24 98

L'association réunit 22 personnes qui se retrouvent chaque lundi après-midi (dans une salle du pôle associatif) dans la gaieté et la bonne humeur. On apprend à tresser l'osier ou le rotin tout en tressant de solides liens entre les participants.

L'association participe à quelques expositions/ventes au cours de l'année ce qui lui permet d'être autonome financièrement.

L'association est également présente pour la fête du village, le festival Rêv'en vert.

Une nouveauté cette année : l'association propose des journées initiation (tous les 2 mois environ) pour 4 à 5 personnes qui viennent apprendre à faire un panier et repartent avec.

Pour tout renseignement, s'adresser au Président Jean-Paul Pépin.

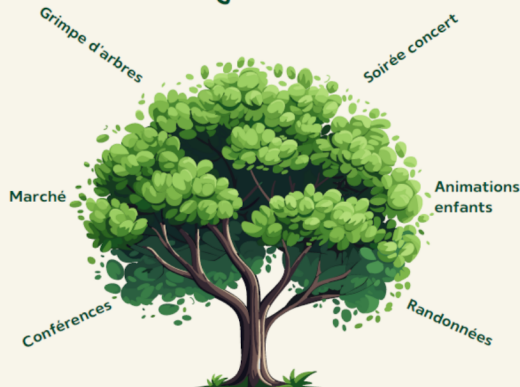


REV' EN VERT

FESTIVAL NATURE

FAMILIAL & CONVIVIAL

1 & 2 juin 2024



Venez grimper aux arbres

AU STADE DE REVENTIN-VAUGRIS

RESTAURATION & BUVETTE



Une association qui a pour objet de sensibiliser aux problématiques environnementales.

Le festival 2023 s'est déroulé les 2,3,4 juin. Après une soirée d'ouverture autour des légendes du Rhône et d'un concert dynamique, le week-end s'est poursuivi avec de nombreuses animations, conférences, ateliers de très grande qualité autour du thème de l'eau.

Le marché du dimanche a réuni une vingtaine de producteurs et d'artisans de toutes sortes : savons, pain, plantes, vins, bières, pâtés végétaux, épices, champignons, fromages... **2024 sera sous le signe de l'arbre et ce sera les 1^{er} et 2 juin!** Cette année, le festival débutera avec une grande soirée crêpes, galettes et musique à la SAR le samedi soir.

Le dimanche, 3 parcours de randonnée seront proposés : pour les randonneurs aguerris, pour les familles avec une course d'orientation et pour ceux qui veulent partir à la découverte des arbres de notre commune.

Le marché de producteurs, artisans et artistes se déroulera le dimanche au gymnase avec de nombreuses animations : batucada, land'art, jeux en bois ...et toujours une restauration possible sur place. Rendez-vous donc le 1^{er} et 2 juin, venez nombreux ! L'assemblée générale se déroulera le 18 mars à 18h30 : venez rejoindre les rangs de l'association et apporter de nouvelles idées !

CONTACT :

Gaël PIATON 06 84 37 99 33

Jean-Paul PEPIN 06 50 15 24 98

CONTACT PAROISSE (Baptême, Mariage, rendez-vous, etc..)

☎ 04 74 85 60 28

✉ paroissesenviennois@gmail.com



NOS ASSO

PAROISSE SAINTE MÈRE TÉRÉSA



PRÉSENTATION

L'église Saint Saturnin de Reventin-Vaugris fait partie de la Paroisse Ste Mère Térésa qui regroupe 16 clochers des Vallées du Saluant, de la Varèze et de la Gère. Cette Paroisse est accompagnée par une équipe pastorale commune aux Paroisses Sanctus en Viennois et Sainte Blandine des deux Vallées (prêtres, diacres, laïcs en mission, membres de l'équipe paroissiale). Le Père Philippe Rey est le Curé responsable de ces Paroisses. D'autres prêtres et deux diacres le secondent dans cette lourde et vaste mission. Parmi les prêtres, c'est le Père Benoît Duvivier, résidant à la Cure St Maurice de Vienne qui est référent pour les clochers de Reventin-Vaugris, de Chonas, des Côtes d'Arej et de la Varèze depuis Septembre 2022. Pierre Gisard, diacre permanent réside à Chonas. Pour chaque village un correspondant de clocher fait le lien avec l'ensemble de la Paroisse.



www.paroissesenviennois.fr

SOCIÉTÉ ST VINCENT



La Société St VINCENT fondée le 22 janvier 1866 et dont c'est le 159ème anniversaire en cette année 2024, organise plusieurs manifestations tout au long de l'année. Celles-ci débutent fin Janvier en notre église par la bénédiction des brioches durant la messe officinée par la paroisse Sainte Mère Térésa, suivie du banquet annuel des Sociétaires. servi par la société 4S de Saint-Maurice l'Exil. Celui-ci se déroule dans une ambiance musicale animée par Mme Dominique GERIN et sur laquelle, chanteurs et amateurs de danses ont pu s'exprimer. Puis se déroule à la SAR notre journée vente de boudins, saucisses crues et cuisinées. Le 15 Août, nous organisons également un après-midi pétanque avec, pour finir, son buffet campagnard. Début septembre nous procédons à la vendange et au pressage du raisin de notre vigne et fin septembre nous organisons un voyage (qui malheureusement n'a pu avoir lieu en 2023, faute de participants). Nous vous invitons donc à rejoindre nombreux notre association par une modeste adhésion familiale.

POUR REVENTIN-VAUGRIS

Josette Rivoire : 06 30 84 25 01

Colette Boiton : 04 74 58 84 16

CHORALE ET CATÉCHISME

06 98 44 28 42

MESSES

Le planning des messes est disponible sur le site internet de la Paroisse ou sur le tableau d'affichage de l'église qui regroupe de nombreuses informations.

FUNÉRAILLES - ACCUEIL DES FAMILLES EN DEUIL

En accord avec la Paroisse et la famille concernée, la préparation s'effectue avec les personnes chargées de cet accompagnement (Colette Boiton et Josette Rivoire)

CATÉCHISME

Pour les enfants de 4 à 11 ans. Éveil à la foi : pour les enfants de 4 à 6 ans. Caté par niveau pour les enfants du C.P. au C.M.2.

AUMONERIE PAROISSIALE

Pour les collégiens et lycéens. Tous les vendredis soirs à partir de 16 h 45 jusqu'à 19 h 00 ou 20 h 30, à la Cure de Vienne (2 place St Paul) goûter, jeux, formation, témoin...

LES SCOUTS (DE 6 À 19 ANS)

Les scouts d'Europe ou les scouts de France (mouvement basé à Vienne) se rencontrent régulièrement à la Cure de Chonas (se renseigner à la cure St Maurice).

POUR LES ADULTES :

Diverses propositions pour découvrir ou approfondir la foi (se former, servir, partager, etc...) sont à retrouver sur le site internet.

**"Notre Paroisse est une Famille accueillante et unie
où l'on aime se retrouver"**





BOXE REVENTINOISE



www.boxereventin.wordpress.com



Depuis 2016 et grâce au soutien de la Municipalité, le club de boxe est accueilli au gymnase. Un espace spécialement aménagé permet aux membres de s'entraîner dans des conditions optimales. La salle de boxe dispose d'un ring, de plusieurs sacs de frappe et de tout l'équipement nécessaire à cette pratique sportive.

Notre club a pour objectif de promouvoir la boxe éducative et de la rendre attrayante pour tous. Accessible pour tous les niveaux, débutants comme confirmés, à partir de 10 ans sans limite d'âge.

Chaque semaine, les cours de boxe éducative sont dispensés par nos coachs, tous passionnés par le "noble art".

Cette année nous pouvons compter près de 40 licenciés au sein du club, qui s'est doté d'un nouveau logo, d'un site web flambant neuf et d'un compte Instagram dans le but de promouvoir le club et d'en augmenter la visibilité.

CYCLE OLYMPIQUE REVENTINOIS

**CYCL OLYMPIQUE
REVENTINOIS**
38 REVENTIN-VAUGRIS



Le Cyclo Olympique Reventinois, « le COR », est basé à Reventin-Vaugris depuis sa création en 1977.

Le COR est affilié à la FFvélo qui accompagne les clubs et les collectivités sur tous les sujets liés au vélo en dehors de la compétition. Le COR a pour objectif de rassembler tous les passionnés de la petite Reine sur route ou à VTT.

En 2023, le COR compte 65 adhérents dont 30 % de féminines.

Pour plus de sécurité sur les routes, grâce au soutien exceptionnel d'entreprises locales, le COR vient d'adopter une nouvelle tenue beaucoup plus visible.

Le club organise des sorties à vélo, en groupe, sur les routes ou sur les sentiers pour permettre à tous de pratiquer une activité physique, dans une ambiance conviviale, sans aucun esprit de compétition.

WWW.LEPETITBRAQUET.FR/COR/ACCUEIL_COR.HTM



Sorties hebdomadaires

Les sorties route (lundi, jeudi et samedi) et les sorties VTT (samedi) sont programmées en fonction des saisons et des conditions météo. Elles sont annoncées dans l'agenda accessible sur le site du COR.

Randonnées ouvertes à toutes et à tous :

En 2024, le COR prévoit une seule manifestation : LA REVENTINE qui proposera, dimanche 29 septembre 2024, 2 circuits route, 2 circuits VTT et 2 circuits Marche

Sorties déportées, séjours et week-end

- Plusieurs sorties déportées sur une journée
- Un séjour d'une semaine au printemps (Semur en Auxois en 2023, Pont les Bains - Aveyron - en 2022)
- Un week-end familial (Tence en 2023, Buis les Baronnies en 2022)



NOS ASSO

JUDO CLUB CHONAS ST PRIM - REVENTIN



COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : GRENIER Corinne
Trésorière : BERTHET Emilie
Secrétaire : GONTERO Jean-François

MEMBRES

FRESQUET Claire, PLASSON Sylvie,
BEAUMONT Vanessa, COULLET
Anne-Laure, SARLOUTTE Sophie.

PROFESSEURS

DECHAUME Clémentine, DUTRON Gilles,
SOYERE Tristan, DUTRON Cenzo, SIBUT
Jérémie.

CONTACT

06 07 21 50 76



REPARTITION DES COURS

LUNDI

18h-19h Poussins (2014-2015). **19h-20h30** Minimes (2010 à 2011) Combattants (à partir de 2009)

MARDI

18h30-19h30 Renforcement musculaire (à partir de 15 ans).
19h30-20h30 Renforcement musculaire.
20h30-21h30 HIIT

MERCREDI

17h-18h Baby Judo (2018-2019). **18h-19h** EJD (2016-2017). **19h-20h15** Benjamins (2012-2013) Minimes (2010-2011)

VENDREDI

17h30-18h30 EJD (2016-2017)
18h30-19h30 poussins (2014-2015). **19h-21h** Benjamins-Minimes-Combattants

2 COURS D'ESSAIS - NOUS PRENONS LES COUPONS SPORTS ET CHÈQUES ANCV

BILAN SAISON 2022-2023

De nombreux interclubs pour nos jeunes de 4 à 9 ans, rapportant de belles médailles. En benjamins, Florian SOMVEILLE se qualifie jusqu'aux championnats régionaux. En minimes, Juliette GIROUD termine 3ème des championnats de France élite minimes en -52 kg et vice-championne de France avec la sélection du Rhône. En cadets, Ahmed DHIB et Ewen VAUVILLE obtiennent leur ceinture noire. En séniors filles, Savay MONNET VINH- se qualifie aux régions 1ère division.



Place maintenant à une nouvelle saison, la 40ème année du club qui sera fêtée le 15 juin 2024 avec la venue d'un médaillé olympique. De nouvelles ceintures noires en vue et un club qui grossit avec 179 licenciés à ce jour.

Pour tous les cours, les essais sont encore possibles pendant les entraînements. Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir Clémentine DECHAUME qui s'occupe du cours de judo loisir les jeudis de 19h30 à 20h30.



FREE DANCE COUNTRY

CONTACT :

cballerand@gmail.com

06 83 34 95 43

www.freedancecountry.fr



Cette année l'association va fêter ses 16 ans d'existence le **SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024** avec la présence de LILLY WEST pour un Workshop et un Concert, ainsi que celle de BRAYAN BOGEY, chorégraphe français. La musique battra son plein toute la journée avec l'appui de notre DJ Marc toujours aux commandes. Nous vous invitons à venir voir, essayer, applaudir et bouger avec nous. Vous pourrez également venir à notre petit Bal le Dimanche 28 Avril 2024 AM et danser avec nous. Cette année beaucoup de « nouveaux danseurs » ont rejoint notre association pour le bonheur de tous. Et pour mémoire : Chaque année FREE DANCE COUNTRY vous attend pour un cours d'essai mi-Septembre à partir de 18h30 à la SAR. Veuillez noter par ailleurs que nous sommes toujours présents à la fête du village de Reventin-Vaugris en Septembre de chaque année. Alors n'hésitez pas à venir nous y rencontrer. Enfin nous ne pouvons conclure sans remercier à nouveau et encore la municipalité de Reventin-Vaugris pour son aide constante et intemporelle.

DANSER c'est bouger, bouger c'est la santé !!

Et toujours « Notre Règle d'Or » : convivialité, bonne humeur, amitié, tolérance, respect de l'autre et des autres.





ENTREZ ! C'EST OUVERT !



Entrez ! C'est Ouvert ! est une association qui a pour but de créer des animations et des événements culturels sur la commune ayant notamment pour thèmes le bien-être du vivant, la préservation de la Nature en privilégiant la gratuité, le partage, et le don !

QUELLES ACTIVITÉS EN 2024 ET À QUELLES DATES ?

LES TROCS DE REV'NATURE LE DIMANCHE 3 MARS EN MATINÉE

Outre le traditionnel Troc de Graines, vous pourrez échanger vos livres, vos habits. Vous n'avez pas de graines, de plants, mais vous voulez jardiner : alors venez, il y aura un jardinier, une association pour vous en donner et partager avec vous ses petites astuces ; car le troc c'est aussi un échange d'idées !!



LES CONFÉRENCES

**DIMANCHE
3 MARS**

Deux conférences (le matin la lacto-fermentation et l'après-midi : hydrolats et huiles essentielles).

D'autres sont envisagées au fil de l'eau (les douleurs, guérir grâce aux énergies, ...)

“
**L'ACCÈS EST TOUJOURS
LIBRE ET GRATUIT**
”

LES EXPOSITIONS

**DÉBUT
MAI**

Exposition photographique consacrée à la Roumanie et en particulier à Timisoara avec des points rencontre lecture, cinéma et cuisine.

**SAMEDI 30
NOVEMBRE**

Les talents cachés qui fêtent leurs dix ans ; les Reventinois-es et habitant(es) des environs exposent leurs créations ; des nouveautés à chaque édition !! c'est ouvert à tous-tes !

LA LECTURE EST MISE EN AVANT AVEC LE PRIX DU LIVRE REV'NATURE (4^{ÈME} ÉDITION)

Le Prix Rev'Nature (adulte) récompense un roman abordant de manière directe ou en filigrane le monde du vivant (animal, végétal), le thème du dérèglement climatique ... en célébrant le rapport à la nature... Quatre romansDes auteur(e)s connu(e)s, d'autres à découvrir. La clôture des votes est fixée fin Août ; en septembre est organisée la remise des prix en présence d'un auteur à Reventin-Vaugris. Vous pouvez emprunter les livres à la bibliothèque de Reventin (dans les médiathèques de Vienne, Condrieu, etc)

LE BIEN-ÊTRE DU VIVANT : GESTION DES CHATS ERRANTS DANS LA COMMUNE :

Entrez ! C'est Ouvert ! a lancé un groupe de réflexion en 2023 concernant les chats errants. Les objectifs de ce groupe de Reventinois(es) sont que dès 2024 :

- ces chats soient traités comme des êtres vivants et sensibles, à savoir : qu'ils soient capturés, stérilisés, identifiés puis remis en liberté sur leur lieu de capture.
- de limiter la prolifération des chats ainsi que la souffrance animale.

La Commune, qui participe à ce groupe, adhère à ce projet et le mettra en œuvre dès le premier semestre 2024. En complément des actions envisagées, la participation des habitants est indispensable. Chacun d'entre vous contribuera à la réussite complète de ce projet en identifiant et en stérilisant ses propres chats. Nous restons à votre disposition pour plus d'informations.

LE PARTAGE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

En 2023, nous sommes intervenus régulièrement dans une classe afin de mettre en valeur les fruits et légumes de saison et locaux ; le dérèglement climatique commence par le contenu de son assiette !!



Pour toutes nos activités consulter notre site ou contactez nous





ACCA REVENTIN-VAUGRIS



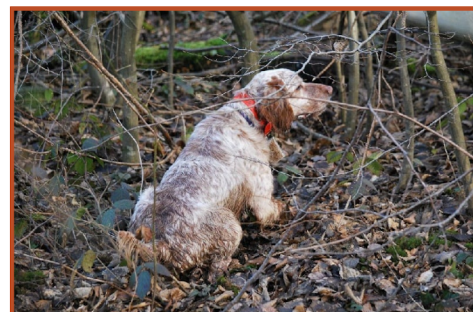
La société de chasse de REVENTIN-VAUGRIS dite ACCA (Association Communale de Chasse Agrée) est composée de 65 membres chasseurs, un bureau composé de 9 membres, et de 4 gardes-chasse. La chasse est ouverte tous les jours sauf le vendredi jour de fermeture départemental. Les dates d'ouverture et de fermeture sont soumises à un arrêté préfectoral pour la saison de chasse et pour chaque espèce.

Dans la commune nous chassons le petit gibier (faisan, perdrix, lièvre, bécasse, ...), le gros gibier (chevreuil, sanglier, renard). Chaque battue est signalée par des panneaux normalisés et dans l'application LANDSHARE accessible à tous sur smartphone. Les différentes missions de l'ACCA sont :

- l'organisation de la chasse dans un bon comportement et des pratiques cynégétiques respectueuses du développement durable et de la conservation de la biodiversité
- la régulation de la faune sauvage, entretien du biotope, la protection des cultures contre les dégâts de grands gibiers.

L'ACCA organise plusieurs manifestations dans l'année, la matinée boudin saucisses au mois de novembre, un dimanche à la chasse au mois d'octobre (découverte de la chasse pour des personnes non chasseurs), et la confection du repas gibier pour le CCAS.

Vidéo explicative de la FDCI
sur l'application LANDSHARE



THÉ OU FILS



LE BUREAU

Présidente : Suzanne REY

Secrétaire : Brigitte RAVET

Trésorière : Marie-Jo THOLLET



Les adhérentes de l'association ont plaisir à se retrouver les après-midis des mardis et jeudi de 14 heures à 18 heures dans la salle mise à leur disposition gracieusement par la mairie de Reventin-Vaugris au sein du pôle associatif. L'association, créée depuis sept ans, offre aux habitants de Reventin-Vaugris et des communes des environs la possibilité de venir passer un moment agréable autour de travaux de broderie, points comptés, broderie suisse, couture plaisir et tricot. Avec un peu d'imagination, d'enthousiasme et avec l'aide des personnes présentes, la voie s'ouvre vers de belles réalisations très gratifiantes. Poussez la porte et venez nous voir broder pour vous donner envie de faire de même, nous vous accueillerons bien volontiers !

Nous participons régulièrement aux animations organisées par la municipalité ce qui nous permet d'exposer nos réalisations.

CLUB LÉOLAGRANGE



LE CLUB LEO LAGRANGE est une association créée en 1985.

Nous rendons hommage à Raymond MARTIN décédé cette année qui fut l'un des co-fondateurs et sommes fiers de poursuivre son œuvre. C'est un club aux multiples activités des plus jeunes aux moins jeunes. Les nouveautés de cette année :

Le dessin (avec une prof que les enfants adorent)

Les cours de stretching – yoga – danse contemporaine

Et toujours les autres activités : danse moderne, gym douce, théâtre. Le club des aînés « Les amis du jeudi » se réunit tous les jeudis après-midi à partir de 14h. Vous aimez les jeux, la belote ? Alors venez nous rejoindre!





LA CHORALE DE COEURS EN CHOEUR



www.choraledecoeursenchoeur.fr



La chorale de Cœurs en Chœur à Reventin-Vaugris, qui rassemble aujourd'hui environ 60 choristes, et dont la maxime est « **Osez la chorale** » ! Nous nous réunissons chaque mercredi de 17h30 à 19h30 à la SAR de Reventin-Vaugris (sauf vacances scolaires) pour partager la joie de chanter. Notre chorale créée en 2016 réunit des personnes qui aiment chanter



ensemble, qui apportent leur voix, leur souffle, leur dynamisme et leur énergie, sans oublier leur sourire pour ne faire qu'un seul chœur. Véronique LAROSE chef de chœur professionnelle, assure la direction du groupe et l'ensemble des harmonisations pour les titres qui sont repris. Avec elle vous apprendrez à sourire avec les yeux tout en chantant ! La chorale se compose de 3 pupitres, les Altis, les sopranes et les voix masculines. Les morceaux présentés en concert sont donc interprétés à 3 voix. Aucune connaissance musicale préalable n'est demandée aux choristes, même si toute formation musicale est la

bienvenue. L'envie de chanter est suffisante. Véronique Larose met en place une pédagogie à chaque séance qui permet à chacun d'améliorer sa respiration, poser sa voix, développer ses capacités vocales. Les répétitions progressives, par pupitres, l'entraînement à la prononciation parfois utile, permettent à chacun de trouver sa voix ! Les enregistrements réalisés à chaque séance sont accessibles aux choristes via le site internet, ce qui permet également à chacun de retravailler à domicile. Cette progression facilite l'appropriation de nouveaux titres. La chorale renouvelle chaque année son répertoire et interprète principalement des chansons françaises récentes. Mais puisque



Véronique Larose a toujours à cœur d'associer le public à cette joie de chanter, nous ne pouvons pas résister à l'envie de présenter aussi quelques titres populaires du répertoire français. Nous proposons plusieurs concerts au cours de l'année sur les communes voisines, ou en partenariat avec d'autres chorales. Notez dès à présent nos prochains concerts : Les 23 et 24 mars 2024 à Reventin-Vaugris, le 07 avril et le 07 juillet 2024 au Prieuré de Salaise sur Sanne, d'autres encore à



confirmer. Citons aussi le Garden Golden Group, émanation de la Chorale de Cœurs en Chœur, sous la direction de Véronique Larose, qui chaque année regroupe des chanteurs de différentes chorales, et propose un concert Gospel en fin d'année. Cette année 2 concerts sont organisés le 15 décembre 2023 à Condrieu à 20h, et le 17 décembre 2023 à St Clair du Rhône à 17h. Chanter c'est donner le meilleur de soi-même pour le plaisir des autres. C'est une activité sociale enrichissante, alors n'hésitez pas à nous rejoindre, l'accueil est chaleureux et la convivialité et la bonne humeur toujours présentes. D'ailleurs la dégustation de galettes est programmée pour début janvier 2024 ! **Alors, osez la chorale !**



LES BIBOUS

L'association Les Bibous est une association d'assistantes maternelles avec Carine Masclaux présidente, Nathalie Grange trésorière et Christine Vellay secrétaire. C'est une association intercommunale Reventin-Vaugris / les Côtes d'Arey. Les 10 assistantes maternelles que compte l'association sont domiciliées à Reventin-Vaugris, Chonas-l'Amballan et les Côtes d'Arey. Toutes se réunissent pour effectuer des activités manuelles avec les enfants sur différents thèmes en fonction des périodes de l'année. L'association organise également deux braderies puériculture par an dans le but de financer des sorties, du matériel pour les loisirs créatifs et l'arbre de Noël. La prochaine braderie aura lieu le 7 avril 2024 aux Côtes d'Arey.

AMPUIS VIENNE SAINT ROMAIN REVENTIN BASKET CONVIVIAL ET PERFORMANT

UN CLUB FORMATEUR

AVSR Basket est né en 2011 de la fusion de Vienne Basket et d'Ampuis Basket. C'est à cette date que les dirigeants de ce nouveau club ont décidé de mettre en place une formation interne concernant les joueurs et joueuses, mais aussi les entraîneurs - éducateurs et les arbitres. Aujourd'hui le club qui a repris la section basket de Reventin-Vaugris en 2020 compte 470 licenciés et 28 équipes qui participent aux championnats départementaux et régionaux (Auvergne Rhône-Alpes). La quasi-totalité des effectifs des 5 équipes seniors (3 masculines et 2 féminines) a été formée au club. Les 2 équipes fanions (masculins et féminines) évoluent en championnat régional et visent en fin de saison la montée en R1 pour les féminines et en R2 pour les masculins. C'est l'aboutissement de la formation des joueurs (ses) de plus de 10 ans. Cette formation se poursuit avec actuellement plus de 120 enfants à l'école de basket. C'est aussi une importante formation interne des entraîneurs qui aboutit aujourd'hui à ce que le responsable technique et sportif Joey Mendy a été formé au club et a passé tous ses diplômes fédéraux en étant licencié à AVSR. C'est le cas aussi d'Etienne Daudé qui vient d'obtenir le BPJEPS et qui a commencé en mini basket au club. 80 % de nos entraîneurs ont été formés par le club (salariés ou bénévoles). Enfin club formateur pour les arbitres, le club compte aujourd'hui 14 arbitres officiels dont 1 officie en championnat de France.

UN CLUB LABÉLISÉ



AVSR a obtenu plusieurs labels pour la qualité de son encadrement et son état d'esprit :

- Label de l'école française de mini-basket
- Label Elite jeunes masculins et féminines (de 13 à 17 ans) : qualité des entraînements et des performances
- Label citoyen : environnement et respect dans les relations humaines



UN CLUB OUVERT SUR LA « CITÉ »

Un club convivial ouvert à tous qui assure des séances d'initiation en basket adapté et inclusif (jeunes en situation de handicap ou en grande difficulté psychologique) ainsi qu'en basket santé pour le 3ème âge ou personnes revenant de maladie.



www.avsrbasket.com

CONTACT :

Jean-Paul BOYRON : jean-paul.boyron@esfr.fr
Joey Mendy : joey.mendy@avsr-basket.com



UN CLUB DYNAMIQUE

AVSR est un club dynamique qui organise beaucoup de manifestations, chaque saison avec comme point d'orgue, le tournoi international qui aura lieu du 29 au 31 mars 2024, mais aussi le tournoi régional des équipes de jeunes en juin qui réunit chaque année près d'une centaine d'équipes (de U9 à U17).

D'autres tournois sont organisés : Tournoi U13 en septembre, tournoi U11F en janvier, critérium du jeune basketteur en décembre.





MÉMOIRE D'HOMMES



« Quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle. »

Cette phrase prononcée par l'écrivain malien Amadou HAMPATE BA devant l'UNESCO, en 1960, traduit l'importance et la fragilité de nos mémoires. Dans chaque famille, dans chaque commune, dans chaque institution, les « anciens » sont les gardiens de l'histoire, des techniques, du savoir-faire, de secrets aussi. Conserver l'histoire des familles, des communes, des institutions...c'est cela que l'association Mémoires d'Hommes propose en rédigeant des livres de vie, des biographies. Mémoires d'Hommes a déjà réalisé une soixantaine de livres pour des particuliers, des collectivités - Vienne, Reventin-Vaugris - ou des associations comme Emmaüs. Mémoires d'Hommes propose maintenant aux maisons de retraite ou établissements hospitaliers de recueillir bénévolement le récit de vie de personnes âgées en capacité de le faire.



ASSOCIATION MÉMOIRE D'HOMMES

Président : Yves GRAS

vice-président(e)s : Jean CHAYLARD-Edith RUCHON

Secrétaire : Annette GASPARINI

Trésorière : Marie Cécile SAUSSARD

Biographes : Jean CHAYLARD, Patricia LESAGE, Edith RUCHON, Yves GRAS,

MOZI KANTO



AIDE AUX JEUNES MUSICIENS DE MADAGASCAR

L'association MOZI KANTO, « joli chant » en malgache est née en 2015 afin d'aider matériellement et pédagogiquement des centres d'enseignement de la musique à Madagascar.

Cette aide s'est faite par l'envoi de matériel et par la création d'échanges entre musiciens français et malgaches. L'association s'est également fixé pour objectif d'aider les luthiers de Madagascar.

2016 Envoi de 350 kg de matériel musical - partitions et instruments - collecté auprès de luthiers et élèves de conservatoires en France et en Belgique,

2017 Organisation d'un stage de lutherie à Tananarive, capitale de Madagascar.

2018 Un professeur de violon et d'alto de l'Isère, animateur de l'association MOZI KANTO, assure bénévolement en été des cours de perfectionnement aux grands élèves de l'école musique Jeijy à Tananarive et rencontre le père PEDRO pour examiner la poursuite de l'aide apportée par MOZI KANTO dans la pratique de la musique à Madagascar.

2021

Nouvel envoi de matériel de musique, pour instruments à vent ou cordes

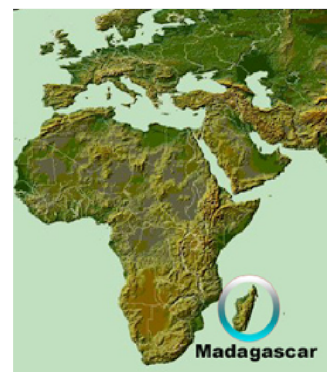
2022

Apport de matériel pour violons, altos, violoncelles et assistance bénévole d'un professeur de violon et d'alto auprès de l'école Jeijy de Tananarive et d'un orphelinat d'Antsirabe.

2023

La présidente

Marie Hélène GRAS



MOZI KANTO

167 chemin de la chapelle - 38121
REVENTIN-VAUGRIS
Tel : 06.88.65.17.07

À VOS AGENDAS



Mars

DATE	QUI	ANIMATION	LIEU
02-03/03	REV'NATURE	FESTIVAL REV'NATURE	SAR
08/03	SOU DES ÉCOLES	CARNAVAL	SAR
15/03	LUDOMOBILE	10H - 12H30 / 13H30 - 18H00	SAR
15/03	CJRV	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	SAR
17/03	BOXE	MATINÉE MOULES - FRITES	SAR
20/03	MJC	FESTIVAL DE L'HUMOUR	SAR
26/03	CCAS	CRÊPE PARTY	SAR
23-24/03	CHORALE	CONCERT	SAR
29/03 au 01/04	AVSR	TOURNOI INTERNATIONAL	GYMNASE
31/03	APF	MARCHE	SAR

Avril

DATE	QUI	ANIMATION	LIEU
05/04	ACCA / CCAS	REPAS CHASSEUR	SAR
05/04	USR	REPAS DANSANT	SAR
12/04	LUDOMOBILE	10H - 12H30 / 13H30 - 18H00	SAR
12/04	CITEE	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	SAR
14/04	LÉO LAGRANGE	CONCOURS DE BELOTE	SAR
26-28/04	ENTREZ ! C'EST OUVERT !	CONFÉRENCES	SAR
28/04	FREE DANCE COUNTRY	FREE DANCE COUNTRY	GYMNASE

Mai

DATE	QUI	ANIMATION	LIEU
03/05	ENTREZ ! C'EST OUVERT !	CONFÉRENCE	SAR
15-20/05	USR	SOLIDAFOOT	STADE
17/05	LUDOMOBILE	10H - 12H30 / 13H30 - 18H00	SAR
25-26/05	LÉOLAGRANGE	THÉÂTRE	SAR
30/05	MÉMOIRE D'HOMMES	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	SALLE ROUGE
31/05	ACCA	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	CABANE DE CHASSE

Juin

DATE	QUI	ANIMATION	LIEU
01-02/06	REV'EN VERT	Festival (animations, concerts,...)	SAR GYMNASE
14/06	LUDOMOBILE	10H - 12H30 / 13H30 - 18H00	SAR
15/06	LÉO LAGRANGE	GALA DANCE MODERNE	GYMNASE
28/06	CJRV	SOIRÉE DÉCALÉE	SAR
28/06	SOU DES ÉCOLES MAIRIE	CARAVAN' JAZZ ET KERMESSE	GYMNASE

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Edith RUCHON

RÉDACTION - DESIGN

La commission communication

Le secrétariat

IMPRESSION

SERI-VIENNA 900 exemplaires

